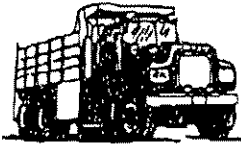


252

P NP

DM9



Association des Transporteurs et de Baie-Comeau Inc.

Projet d'aménagement hydroélectrique des
chutes à Thompson sur la rivière Franquelin

Franquelin

6211-03-078



Baie-Comeau, le 22 mai 2008

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson sur la rivière Franquelin.

Madame,

Je me nomme Hubert Bourdages, je suis membre et vice-président de l'Association des Transporteurs en Vrac de Baie-Comeau Inc. Notre association est un organisme à but non-lucratif comptant tout près de 70 camionneurs-artisans indépendants.

Au nom de tous nos membres, je tiens à vous dire que le projet des chutes à Thompson nous intéresse. Dans le passé, nous avons eu l'occasion de travailler sur le projet de la rivière Touloustouc, ainsi que dans la plupart des projets hydroélectriques de notre région. C'est pourquoi le projet des chutes à Thompson nous intéresse tout autant. Étant des travailleurs autonomes, nous trouvons important d'avoir des projets pouvant contribuer à la croissance économique de notre région.

Nous sommes à une époque où tout est démesuré. Nous sommes de gros consommateurs d'électricité. Plus nous avançons dans le futur, et plus il y a de nouvelles inventions et d'appareils qui exigent cette énergie, même si celles-ci sont conçues pour être énergivores. Nous devons avouer que dans la plupart de nos maisons, nous comptons plus d'un téléviseur, ordinateur et système de son. Aussi, les usines sont de gros consommateurs d'électricité. Donc je crois que nous ne devons pas attendre que nous soyons pris au dépourvu, et que nos centrales hydroélectriques fonctionnent au-delà de leurs capacités. Nous avons besoin de cette énergie, surtout pendant nos hivers parfois très difficiles.

Tél.: (418) 589-7621 - Fax: (418) 589-4439

2650, (2^{ème} étage) boul. Lafèche, Baie-Comeau (Québec) G5C 1E4

De plus, c'est une énergie propre. Nous pouvons être fiers d'être privilégiés d'avoir les ressources nécessaires pour développer cette énergie.

Je crois que le projet des chutes à Thompson pourrait contribuer à la fois à l'économie de notre région, et qu'il pourrait par le fait même développer un intérêt touristique pour la région et les environs de la municipalité de Franquelin.

Donc, étant moi-même camionneur artisan, je souhaite la réalisation de ce projet. Je tiens à préciser que l'Association détient la clause 50/50 avec Hydro-Québec. Cette clause a pour but de partager en parts égales le transport de matériaux en vrac entre l'entrepreneur général et les camionneurs. De plus en s'assurant de faire affaire avec les camionneurs artisans, les coûts du chantier sont diminués, étant donné l'exclusion du décret de la construction, qui exclut les camionneurs qui conduisent eux-mêmes leur camion et qui sont membres des organismes de courtage à but non-lucratif.

Madame, il me fait plaisir de vous avoir donné mon opinion sur l'importance de la réalisation de ce projet, et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de le faire.

Hubert Bourdages
Hubert Bourdages, vice-président